mesures aggraveraient le mal dont nous nous plaignons. La déduction des étrangers favoriserait les régions pauvres et inactives, qui n'attirent pas la main-d'œuvre étrangère, au détriment des régions industrielles. L'attribution des sièges, calculée sur le nombre des électeurs, avantagerait les contrées où les familles ont peu d'enfants au préjudice de celles où la natalité est abondante.

Il faut donc maintenir la population globale comme base de la répartition des députés entre les régions.

Le rétablissement du scrutin de liste par département pour l'élection des députés, ou mieux encore le scrutin de liste par région, serait un remède efficace : l'arrondissement cesserait dès lors d'être l'unité électorale, absolument factice, qu'elle constitue aujourd'hui. Pour l'élection du Sénat, il faudrait procéder à une nouvelle répartition des sénateurs entre les régions d'après le dernier recensement de la population. La représentation proportionnelle des partis devrait être le complément naturel de ces mesures.

Mais supposons que le législateur ne veuille pas du scrutin de liste pour l'élection des députés, qu'il tienne au scrutin uninominal, malgré les multiples inconvénients de ce système. Il serait possible encore de réparer dans une large mesure les injustices que nous avons signalées. La France métropolitaine a une population de 38.961.945 habitants ; elle élit 575 députés (les autres membres de la Chambre étant élus par l'Algérie et les colonies) : le taux de la population qui devrait normalement correspondre à un député est de 67.759 habitants. Donc si l'on voulait maintenir à peu près le nombre actuel des députés, chaque département, ou mieux, chaque région de la France, devrait être divisée, sans qu'il soit tenu compte des arrondissements, en autant de circonscriptions qu'elle aurait de fois 67.000 habitants. Mais, comme on pourrait, avec de grands avantages, diminuer le nombre des députés, mieux vaudrait diviser chaque département ou chaque région en autant de circonscriptions qu'elle aurait de fois, non pas 67.000, mais 120.000 ou 150.000 habitants. Cette manière de faire entraînerait, dans certaines parties de la France, la conséquence suivante : deux arrondissements, deux fractions d'arrondissements différents, quelquefois même des arrondissements n'appartenant pas au même département, pourraient concourir ensemble à l'élection d'un député. Une telle innovation contrarierait peut-être certaines habitudes, mais peut-être affranchirait-elle les électeurs de l'action des sous-préfets, qui n'ont été maintenus, malgré tant de protestations, dans les cadres de notre organisation administrative, qu'en raison de leur ingérence bien connue dans les élections.

—×—

Qui pourrait logiquement, dans une démocratie, s'opposer à la suppression de véritables privilèges, maintenus contre toute justice, dans l'ordre de choses où on devrait le moins les supporter : dans l'exercice même des droits politiques ?

EUGÈNE DUTHOIT.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 30 mai 1903.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Jaurès, vice-président.

Le Président appelle la suite de la discussion du *projet de l'assistance aux vieillards.*

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

Le Président rappelle que la Chambre a réservé l'article suivant, et a voté le premier paragraphe de l'article 2.

M. MIRMAN demande que, dans les articles ultérieurs, le mot *indigent* soit remplacé par le mot *ayant droit.*

La Commission accepte cette modification.

M. DE GAILHARD-BANCEL développe un amendement tendant à demander que les sociétés de secours mutuels et les syndicats professionnels, qui pourvoient à l'hospitalisation de leurs vieillards et à leurs infirmes, reçoivent, de leur département et de l'Etat, les mêmes subventions que les communes ou leurs assistés ont leur demande de secours.

M. LE RAPPORTEUR. — L'amendement de M. de Gailhard est dépourvu, à l'heure actuelle, d'intérêt pratique.

L'amendement tend à reproduire, en l'aggravant, l'amendement de M. Sibille, qui a été, hier, retiré par son auteur. La Commission ne le croit pas utile.

A la majorité de 315 voix contre 212 l'amendement n'est pas adopté.

Les œuvres privées

M. DE CASTELNAU. — M. Mulerand a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'arrêter le développement des œuvres privées, mais, au contraire, de les centraliser. Il faudrait autoriser les œuvres privées légalement reconnues, recevoir les subventions qu'on accorde aux communes. De cette façon, on diminuerait les charges des communes, et on encouragerait des œuvres privées à développer leur action. (Applaudissements à droite.)

M. MILLERAND, *président de la Commission.* — Cet amendement est trop ingénieux. La commune disparaîtrait. Les œuvres privées prendraient une influence trop considérable.

L'amendement est repoussé. L'ensemble de l'art. 2 est adopté.

Le domicile des assistés

L'article 3, modifié, est ainsi conçu :

« Le domicile de secours, soit communal, soit départemental, s'acquiert et se perd dans les conditions prévues aux articles 6 et 7 de la loi du 15 juillet 1893. Toutefois, le temps requis pour l'acquisition et la perte de ce domicile, est porté à cinq ans. A partir de 65 ans, nul ne peut commencer à acquérir un nouveau domicile de secours, ni perdre celui qui le possède. Les enfants assistés parvenus à leur majorité ont leur domicile de secours dans le département au service duquel ils appartiennent, jusqu'à ce qu'ils aient acquis un autre domicile de secours. »

Cet article est adopté.

L'article 5 est adopté, ainsi que l'article 6 qui attribue au Conseil général l'organisation du service d'assistance dans chaque département.

Les listes d'assistés

Les articles 7 et 8 déterminent le mode d'établissement de la liste des assistés et de sa revision.

L'entente entre les œuvres. — Discours de M. l'abbé Lemire

M. L'ABBÉ LEMIRE propose de faire assister le bureau d'assistance par un délégué choisi par les œuvres locales de bienfaisance privées. Si on veut tenir compte des secours que l'assisté reçoit des œuvres privées, il faut que les représentants de ces œuvres aient voix au chapitre. (Applaudissements à droite.)

M. PUECH. — Ils auront voix au chapitre pour faire du contrôle, mais pas pour décider l'attribution d'une pension.

M. L'ABBÉ LEMIRE. — A Nancy, on a réalisé une entente entre toutes les œuvres locales, rien qu'en provoquant une réunion annuelle des présidents des diverses œuvres. On a échappé ainsi au danger de voir toujours les mêmes pauvres secourus par toutes les œuvres, à l'insu les unes des autres. (Très bien, très bien.) En Allemagne, on a provoqué une entente semblable et cette thèse est soutenue en France par des hommes d'opinions différentes, comme MM. Strauss, Bompard, et tant d'autres.

Il y a des gens qui exploitent le sentiment religieux pour obtenir la charité et qui, suivant les besoins, se donnent tantôt pour fervents catholiques, tantôt pour fervents protestants, quelquefois aussi pour fervents libre-penseurs. (Rires.) M. le Président de la Commission a fait lui-même l'éloge de cette magnifique efflorescence d'œuvres privées à laquelle la France doit de ne pas voir sévir le fléau du paupérisme, comme en Angleterre. (Vifs applaudissements à droite et au centre.) Nous devons tous désirer la paix sociale dans le soulagement universel de la misère publique. Je vous demande donc de faire une place aux représentants de cette superbe efflorescence d'œuvres. (Vifs applaudissements.)

C'est de l'harmonie générale de la bienfaisance que les malheureux peuvent attendre le plus grand bien. Favorisez cette harmonie. Il est mauvais de croire que rien ne peut sortir de bien que de commissions exclusivement officielles. (Applaudissements à droite.) Vous voulez certainement comme nous, mettre la bienfaisance en dehors de toute préoccupation politique et confessionnelle. (Exclamations diverses.)

M. LE RAPPORTEUR. — La Commission ne peut que répéter qu'elle appelle de tous ses vœux l'entente entre les œuvres privées et l'assistance officielle ; mais, pour cela, il n'est pas nécessaire de donner une place dans la Commission administrative aux représentants des œuvres privées. Le bureau d'assistance pourra créer des comités de quartier. Il fera appel à toutes les bonnes volontés. C'est une question d'organisation locale. On ne peut imposer par la loi la présence des représentants de toutes les œuvres dans le Bureau d'assistance.

M. L'ABBÉ LEMIRE. — Je tiens à relever la déclaration du rapporteur que le texte de la Commission n'est pas exclusif du concours éventuel à donner au Bureau d'assistance par les représentants de la bienfaisance privée.

MM. MILLERAND et BIENVENU MARTIN font un signe d'assentiment.

M. L'ABBÉ LEMIRE. — Mon amendement n'est que la consécration légale de votre consentement tacite. La Chambre devrait l'adopter. (Exclamations à l'extrême-gauche.)

L'amendement est repoussé par 347 voix contre 223.

L'article 7 est adopté.

Sur l'article 8, M. AYNARD demande, dans l'intérêt des malheureux, qu'aux mots : le Conseil municipal délibérant en comité secret, on ajoute les mots : et vote au scrutin secret.

M. MILLERAND s'oppose à cette proposition. Derrière le vote secret pourraient s'abriter toutes sortes de rancunes et de coalitions, ou, au contraire, des actes de favoritisme.

L'amendement Aynard est repoussé par 357 voix contre 170.

L'article 8 est adopté, ainsi que l'article 9 donnant un délai de 20 jours pour réclamer contre les décisions du Conseil municipal.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi, deux heures. La séance est levée à 6 heures 50.

LES CONGRÉGATIONS

DANS LA RÉGION

Les anciens Frères Maristes de Roncq

M. Déclé, juge d'instruction, continue l'interrogatoire des anciens congréganistes prévenus d'infraction à la loi de 1901 sur les associations.

Les ex-Frères Maristes de Roncq (bourg), qui se sont sécularisés à l'expiration du délai qui leur avait été imparti, ont comparu samedi matin devant lui, ainsi que M. Laurent Lefort fils, propriétaire de l'immeuble de l'école.

Ces cinq instituteurs libres, M. Lemaire, directeur, et ses quatre collaborateurs, se sont bornés à déclarer qu'ils répondraient devant le Tribunal. M. Laurent Lefort a fait la même déclaration.

Les ex-Frères de Linselles

Samedi après-midi étaient convoqués devant M. le juge d'instruction les anciens Frères sécularisés qui dirigent l'école libre de Linselles.

C'est à deux heures et demie qu'a eu lieu leur très rapide interrogatoire, en présence de leur avocat, Me Brivelle. Les anciens Frères ont répondu qu'ils étaient en règle avec la loi, puisqu'ils n'ont plus aucun lien avec leur ancienne congrégation et qu'ils sont « laïcisés ». M. l'abbé Leroux, propriétaire de l'école, était attrait en même temps qu'eux devant le juge d'instruction.

LES PROPOS DE ROSALIE

Les tournedas béarnaises constituent un très bon plat, qui a le grand avantage de n'être pas long à préparer, je suis sûre que vous serez toutes très contentes de cette excellente recette.

Nous commencerons par couper dans le filet ou un morceau très tendre de bœuf, des petits biftecks pas trop épais, un par convive. Nous allons les assaisonner de sel et poivre, puis les enduire de beurre fondu et les masquer de mie de pain bien fine. Il faut appuyer un peu dessus avec la main afin que la mie de pain fasse corps avec le beurre, puis faire griller doucement. D'autre part, préparons la sauce béarnaise. On met dans une casserole, un peu d'échalote hachée, de cerfeuil, du sel et de myonnette et quelques branches d'estragon, un peu de vinaigre, autant de vin blanc, et on fait réduire le tout presque à sec, puis on retire du feu et on ajoute deux jaunes d'œufs que l'on remue très vivement, en mettant du beurre petit à petit jusqu'à ce que l'on juge avoir assez de sauce, on passe ensuite dans un linge et on la verse au milieu des tournedas que l'on aura dressés en couronne sur un plat bien chaud.

Au cas où la sauce tourne, pour la reprendre, il suffit d'ajouter quelques gouttes d'eau et de bien remuer.

—×—

Il faut que je vous apprenne à confectionner un œuf monstre qui, outre qu'il est excellent, ravit d'ordinaire les petits et les grands.

Vous vous procurez, chez un charcutier, deux vessies, l'une de la contenance d'un bel œuf d'autruche, l'autre beaucoup plus petite ; à défaut de vessie plus petite, on ne remplit cette dernière qu'à moitié.

Ces emplettes faites, vous battez douze ou quinze jaunes d'œufs, dont vous remplissez la petite vessie, vous liez avec un fil de soie et vous faites cuire dans l'eau bouillante jusqu'à ce que les jaunes soient durcis.

Dans la plus grande vessie on met les blancs d'œufs, puis on y introduit le jaune d'œuf durci, préalablement dépouillé de la vessie qui l'enveloppait. Le jaune d'œuf placé au milieu des blancs, on met le tout dans l'eau bouillante. Quand le blanc est dur, on le dépouille de sa vessie et l'on possède alors un œuf monstre, très curieux pour les personnes non initiées à sa fabrication.

On sert cet œuf divisé en énormes tranches, soit accompagné d'une sauce tomate, sur une purée d'oseille, soit encore comme hors-d'œuvre en salade avec cœurs de laitue.

—×—

Voulez-vous maintenant un petit entremets de famille, pour gâter vos chers enfants ? Faites un gros plat de riz et après l'avoir présenté à vos convives, réservez-en une petite partie. Le lendemain, ajoutez à ce reste quelques jaunes d'œufs, trois par 25 grammes, un peu de fleur d'oranger et quelques macarons réduits en poudre. Le mélange opéré, étendez cette pâte sur un plat saupoudré de farine, coupez-la en morceaux carrés et jetez à mesure dans une friture bouillante. Lorsque les morceaux sont blonds, servez-les saupoudrés de sucre.

C'est fort simple et très bon.

TANTE ROSALIE.

FAITS DIVERS

PRONOSTICS METEOROLOGIQUES POUR JUIN. — On s'accorde à constater que le pronostiqueur Jules Capré fut bien inspiré pour la première quinzaine de mai : souvenirs et regrets car ce fut un très vilain mois de mai. Pour la seconde quinzaine, le coefficient d'exactitude, si l'on peut s'exprimer ainsi, a été beaucoup moindre : la mauvaise période du 20 au 28 annoncée pour l'ouest et le centre de l'Europe, a été plutôt une agréable période. La prévision du 28 au 31 était : hautes pressions, beau, chaud ; le pronostiqueur eut dû ajouter : orageux ; mais on ne pense pas à tout.

Pour juin, voici ce que nous fait prévoir M. Jules Capré :

Du 1er au 10, mauvaise période pour l'Ouest et le Centre européen, avec de hautes pressions sur la Méditerranée. Du 10 au 23, continuation du temps troublé en Europe occidentale, avec de gros orages. Du 25 au 30, après un fort orage le 25, continuation des vicissitudes, hautes pressions passant à l'Est, mais dépressions sur les Iles Britanniques, la mer du Nord et la Scandinavie. Mauvais temps, pluies, vents de sud-ouest en tempête sur le littoral de l'Atlantique et sur la Manche.

On entre orageusement en juillet, d'après ce que prévoit le pronostiqueur ; mais, enfin, les hautes pressions tendent à s'établir avec un peu du beau temps qui les accompagne généralement.

Nous saurons exactement dans un mois ce qu'il y avait à prendre ou à laisser dans ce douzième météorologique provisoire.

FRAPPÉ D'AMNÉSIE A PARIS. — Un jeune homme de 17 ans a été rencontré par les agents à 2 heures du matin, boulevard des Italiens, en un tel état d'ahurissement qu'ils lui ont demandé ce qu'il cherchait. Le malheureux n'a su que répondre ; il avait totalement perdu la mémoire. Il ne savait ni son nom, ni son pays d'origine, ni comment il était venu à Paris. On l'a envoyé à l'infirmerie spéciale.

JEUNE BANDIT. — On a arrêté, hier, à la gare d'Orléans, un gamin de 14 ans, qui voyageait sans billet. Il a refusé de dire son nom.

— J'arrive de Toulouse, a-t-il dit. Je suis le chef d'une bande de voleurs et je suis venu à Paris pour faire un coup... Je l'ai manqué, tant pis. Mais je trouverai bien moyen de me rattraper. Ce précoce bandit a été envoyé au Dépôt.

ADRESSE A LA REINE DES REINES

Protocolairement, on devrait dire : Madame, en s'adressant à Votre Majesté. Mais, Mademoiselle, votre royauté d'un jour ne doit rien à une dynastie. Félicitez-vous que votre berceau n'ait pas été un trône, abrité dans un de ces palais où la terreur et la tristesse escortent souvent les héritiers des Rois.

Vous êtes la Reine élue d'un peuple fier qui vous a donné une couronne en échange d'un sourire.

Votre Majesté, toute de grâce naïve et de douceur, est le sacre populaire d'une pensée généreuse.

Vous serez Reine pendant quelques heures seulement et vous êtes dénommée la Reine des Reines parce que sans doute vous êtes la plus insouciante et la plus heureuse des princesses que la fortune paraît combler de ses dons.

Votre dictature est aimable et votre sceptre tout idéal.

Et cependant vous allez régner ; votre mission est réelle quoique vous ne deviez rien de votre empire qu'au prestige innocent de la beauté et de la grâce de vos vingt ans.

Oui, tout à l'heure, un peuple entier vous jettera le cri formidable et émouvant de sa sympathie et vous fera l'hommage de son admiration. Jamais souveraine ne sera plus chaudement acclamée que vous, Gracieuse Majesté sans pouvoir !

Mais les vivats salueront en votre personne la Fraternité dont vous avez accepté d'être la vivante image, la Fraternité dont votre promenade triomphale à travers la grande cité laborieuse est la fête mémorable et superbe.

Que votre pensée, Mademoiselle, dépasse les splendours de votre brillant cortège ! Que votre âme s'identifie avec l'âme de cette foule vibrante, généreuse et fraternelle.

Soyez la Reine de la foule, en affirmant que vous être la sœur aimante de tous les déshérités que votre bonne Ville veut adopter, soigner, chérir et consoler.

Reine, votre geste en ce jour, est auguste. Il vous égale aux plus nobles des Souveraines, puisqu'il est tout de pitié et d'amour, puisqu'il consacre solennellement la Fraternité humaine.

Puisse Dieu, Majesté, vous faire la vie clémente ! Si votre nom ne s'inscrit point dans l'histoire des nations, il vivra du moins dans les fastes de Roubaix et il marquera d'un signet gracieux une page heureuse de ses annales.

Plus tard, très tard, quand vous serez une aïeule toute blanche et très douce, vous égrènerez à vos petits-enfants le chapelet de vos souvenirs, et, avec quelque fierté, vous leur direz qu'en cette journée, vous fûtes l'incarnation souriante d'une bonne action.

Que vos compagnes, princesses de rêve, soient remerciées aussi de nous faire l'obole de leur grâce à parer de joie cette fête de la Solidarité roubaisienne.

XAVIER FLEURY.

LES FÊTES DE ROUBAIX

31 MAI ET 1er JUIN

Aux étrangers

Le Comité nous prie d'insérer la communication suivante :

« Mesdames, Messeigneurs,

» Le soleil qui se lève est le soleil de la grande Cavalcade. C'est aussi le soleil de notre cordiale bienvenue.

» Confiants en notre hospitalité traditionnelle, vous avez quitté villes, bourgs et villages, et vous êtes venus fraterniser avec nos généreuses résolu-

M. Gustave WATTINNE
Président du Comité de la Cavalcade

tions et avec notre imperturbable belle humeur, espérant une large moisson d'imprévu, d'agrément, de joie très intense et très délicate, désireux de collaborer à faire de l'allégresse et du bien.

» Roubaix vous remercie, veut que votre volonté se fasse et que vos désirs soient accomplis. Partout se tendent vers vous des mains et des pensées fraternelles ; partout une exubérante floraison de drapeaux tricolores, de fleurs et de parfums et mille décors gracieux qui sont le sourire de notre cité.

» Ce sourire est pour vous et il traduit aimablement un sentiment très sincère de sympathie pour nos hôtes ; notre Ville est devenue la vôtre, votre souci charitable est frère du nôtre et l'obole jetée dans l'aumônière fait un peu de fraternité et contribue à créer pour tous la satisfaction d'avoir cheminé un moment par les sentiers fleuris où chante de la vraie Générosité.

» Vivez avec nous quelques heures heureuses qui seront suivies d'un long bonheur pour vous et pour les vôtres : car la Bonté fait du matin au soir des semailles parfumées dans le cœur des hommes. Rassasiez-vous, buvez et mangez sans crainte parcimonieuse : La table est copieusement servie. De la Cavalcade ? En voici ! — Des Géants ? Approchez ; nous en avons et de derrière les fagots ! Des surprises ? G. G. en tient comptoir très garni pour tout chaland !

» Et quand tout sera fini, quand d'autres aubes luiront pour l'organisation de nouvelles festivités, le silence perfide ne se fera pas, ni l'oubli noir ; il restera au fond de vos âmes des fibres qui tressailleront sous l'ébranlement mystérieux du souvenir, et des miséreux sentiront descendre sur leur cœur l'onde fraîche qui fait reverdir espoir, gratitude et bonheur.

» Etrangers ! Mesdames ! Messeigneurs, merci !

» *Le Comité.* »

—×—

La Mairie a fait afficher l'avis suivant :

L'Administration municipale et le Comité de la grande cavalcade roubaisienne prient instamment le public de rester sur les trottoirs et de laisser la chaussée entièrement libre pendant le passage de la cavalcade.

Les Roubaisiens faciliteront ainsi la bonne marche du cortège et le service d'ordre et prouveront aux nombreux étrangers qui sont leurs hôtes que rien n'est négligé pour donner à ces fêtes le plus grand éclat possible.

Les concerts de dimanche et de lundi

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés sur le kiosque de la Grande-Place aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, par la *Philharmonique du Crétinier*, sous la direction de M. Henri Dervaux :

1° *Marche des Amis de Flore*, par Norel ; 2° *Poète et Paysan, ouverture*, Suppé ; 3° *Aubade printanière*, P. Lecombe ; 4° *Le Cœur d'amour*, fantaisie, Reynaud ; 5° *Premier aveu*, valse, Desormes.

La société des *Enfants de la Lyre*, de Wattrelos, exécutera les morceaux suivants au square Pierre-Catteau :

1° *Allegro militaire*, X. X ; 2° *Fantaisie sur Werther* (de Massenet), Rouveirolis ; 3° *Santiago*, valse espagnole, Corbin ; 4° *Fête aux flambeaux*, Weitge ; 5° *Allegro militaire*, X. X.

Voici le programme des morceaux que la *Fanfare du Crédit*, de Croix, exécutera au square Pierre-Catteau :

1° *Eh ! ma baguette*, allegro militaire, Béhiels ; 2° *Jour de Fête*, ouverture, Parès ; 3° *Reine de Saba*, fantaisie, Garnier ; 4° *Air varié pour Tuba* (soliste, M. Pascal Jules), Christophe ; 5° *France*, grande fantaisie, Bérot.

Lundi soir, la *Grande-Harmonie* exécutera les morceaux suivants sur le kioque de la Grande-Place :

1° *Marche prétorienne*, Lenepoen ; 2° *Le départ*, David ; 3° *Cavalleria*, Mascagny ; 4° *Les deux bavards*, Andrieu ; 5° *Marche Lorraine*, Ganne.

La *Fanfare Delattre* exécutera ensuite :

1° *Allegro militaire*, X. X ; 2° *Le tribut de Zamora*, Gounod ; 3° *Ouverture*, Eustace ; 4° *Joyeux ébats*, mazurka, Van Groningen ; 5° *Polka de piston*, par M. Bauwens, Martin.

Les quêteurs

En dehors des quêteurs qui circuleront dans les rues, d'autres visiteront les maisons. Il a été entendu que les habitations ne seraient visitées que par un seul quêteur. Tous indistinctement porteront un brassard et un tronc portant le numéro correspondant à celui de leur carte.

—×—

Nous apprenons que M. Théo Callens, commissaire du Char « Le Lion et le Taureau », offrira aux personnes qui voudront bien lui tendre leur offrande (pour l'hôpital), une pasquille du *Broutteur*, de Tourcoing, composée spécialement pour la circonstance.

Une retraite aux flambeaux dans le quartier du Fontenoy

Les Comités d'organisation du festival des quartiers de l'Union, de la Guinguette et du Fontenoy, avaient organisé une retraite aux flambeaux qui a eu lieu samedi soir, avec tout le succès qu'on était en droit d'attendre.

A neuf heures et demie, le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant : 1. La Fanfare *Les Amis Réunis*, de Tourcoing ; 2. *Le Nord Cycliste* ; 3. La chorale *la Pensée* ; 4. *Les Joyeux Cyclistes* ; 5. La Société de gymnastique l'*Avant-Garde* ; 6. *La Lyre du Fontenoy* ; 7. *Les Piques-Blots*. Après avoir parcouru les principales rues de ces quartiers aux sons de joyeux pas-redoublés, très applaudis sur tout le parcours, les présidents se sont réunis rue Christophe-Colomb, à l'estaminet « Au rendez-vous des Mouleurs », où a eu lieu le tirage des primes qui ont été attribuées comme suit : 1re prime, 15 fr., *Le Nord Cycliste* ; 2. 10 francs, *Les Joyeux Cyclistes* ; 3. 5 francs, la Société de gymnastique l'*Avant-Garde* ; 4. 5 francs, *La Lyre du Fontenoy* ; 5. 5 fr., *Les Piques-Blots*. L'animation a été grande jusqu'à une heure avancée de la nuit.

—×—

LES « Amis Réunis » sont priés de se rendre dans leurs groupes à neuf heures et demie, et non à dix heures et demie, comme il avait été convenu.

L'arrivée des étrangers. — Les pavoisements Les illuminations

Les étrangers sont déjà arrivés en foule à Roubaix, samedi, après-midi et dans la soirée ; les militaires étaient surtout nombreux. Aussi, l'animation a-t-elle été grande. A la gare, c'était, le soir, une véritable cohue. On s'attend à voir, demain, une affluence énorme et sans précédent à Roubaix.

Nos concitoyens ont répondu à l'appel du Comité. Ils ont commencé à pavoiser leurs habitations ; les drapeaux et banderolles tricolores flottent partout et en grand nombre. On peut assurer que les rues seront magnifiquement pavoisées.

Les illuminations seront, elles aussi, fort belles. En dehors de l'Hôtel-de-Ville et des bâtiments communaux, bon nombre d'habitations particulières seront illuminées à l'électricité, au gaz, ou à l'aide de lampions. Les essais qui ont été faits, samedi soir, ont attiré beaucoup de curieux. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, l'animation est restée intense.

La promenade des géants

Lundi, la *Concordia-Harmonie* précédera Jean de Calais et la Princesse de Portugal.

La *Fanfare de Beaucpaire* précédera le Char de Martin et Martine de Cambrai :

La Fanfare de trompettes l'*Ancienne* précédera Reuze de Dunkerque et le sous-géant de Wattrelos.

L'*Union des Trompettes* précédera le géant Gargantua, de Bailleul.

La *Fanfare des Accordéonistes Roubaisiens* précédera Lydéric et Phinaert et Jeanne Maillotte, de Lille.

Album-Souvenir

Tous les Roubaisiens, tous les étrangers voudront garder un souvenir durable des fêtes de Roubaix. Pour répondre à ce désir, le Comité d'organisation a fait éditer un superbe ALBUM-SOUVENIR *donnant le portrait de la* Reine des Reines, *le portrait du groupe des* demoiselles d'honneur *et la reproduction de* TOUS LES CHARS. *Cet album est tiré sur papier de luxe et les* 34 planches *sont réunies sous une jolie couverture en couleurs. Le prix est de* un franc. *L'Album est vendu au* PROFIT DE L'ŒUVRE DU NOUVEL HÔPITAL.

L'Album est luxueusement imprimé ; les 34 planches sortent des presses de l'Imprimerie Alfred Reboux ; les dessins ont été fournis au Comité d'organisation par des aquarellistes de la Maison Hallé, de Paris ; la couverture en couleurs sort des ateliers de MM. Lefebvre et Nisse, à Roubaix.

Programme officiel

En dehors de l'album destiné à devenir un souvenir des fêtes, le Comité a fait paraître un programme absolument complet et détaillé. Ce programme, qui comprend 32 pages de texte, est mis en vente au prix de 20 centimes.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

EXPLOITS D'APACHES A PARIS

Paris, 30 mai. — M. Sebastien Faure a fait ce soir, à la salle des Sociétés savantes, une conférence sur la liberté ou le monopole de l'enseignement. On devine dans quel sens il a parlé. A la sortie, un auditeur ayant crié : « Vive l'anarchie ! », les agents voulurent le conduire au poste. Les socialistes en profitèrent pour déchaîner une bagarre ; quelques apaches s'élancèrent avec leurs couteaux ouverts sur les agents. Plusieurs socialistes furent blessés et quatre d'entr'eux, conduits au poste.

L'ETAT DU CARDINAL LANGENIEUX

Reims, 30 mai. — L'état de santé du cardinal Langénieux est stationnaire. Le cardinal était toujours très faible ce soir à cinq heures. L'entourage du prélat est très inquiet.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS A VICHY

Vichy, 30 mai. — M. Maruejouls, ministre des travaux publics, est arrivé pour présider à l'inauguration du nouvel établissement thermal.

UNE FEMME EMPOISONNEUSE

Montpellier, 30 mai. — La Cour d'assises a condamné aux travaux forcés à perpétuité la femme Bellac, coupable d'avoir empoisonné son mari.

LA PLUIE AUX ETATS-UNIS GRAVES DOMMAGES

New-York, 30 mai. — Les pluies torrentielles ont causé des dégâts dans le territoire indien, dans l'Oklahoma, le Wanas, le Missouri, le Nebraska et l'Iowa. Il y a eu quatorze morts ; 20.000 personnes sont sans abri. Les dégâts sont énormes. Des maisons, des chemins de fer, des ponts et les récoltes sont détruits.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LEGION D'HONNEUR. — Tableaux de concours (réserve et armée territoriale) pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

Génie : M. le chef de bataillon Herbert, de l'état-major territorial du génie, 1re région. — *Artillerie :* M. le chef d'escadron Chaumonot, de la réserve de l'état-major de l'artillerie du 1er corps. — *Infanterie :* M. Spriet, chef de bataillon au 5e territorial.

Pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur. — *Infanterie :* M. le chef de bataillon Faillet, du 6e territorial ; M. le chef de bataillon Basquin, services spéciaux, 1re région ; le capitaine Hacquin, à Lille ; le capitaine Brie, à Lille.

Cavalerie. — M. le lieutenant de réserve de Bréda, 21e dragons. — *Artillerie.* — M. le capitaine Hallez, à Lille. — *Génie.* — M. le lieutenant Garros, du 2e régiment ; M. Beigdeber Labergnasse, capitaine au 2e.

UN ORAGE A CAMBRAI. — Samedi matin vers quatre heures, un violent orage a éclaté sur Cambrai. La foudre est tombée sur le clocher Saint-Martin. Le guetteur qui se trouve en haut du clocher a subi une forte commotion électrique. La foudre a suivi le porte-voix et est venus crever un bec de gaz qui se trouve au poste du clocher. Le gardien de service a ressenti lui aussi une violente secousse. Voyant le tuyau de gaz enflammé, il a vite fermé le compteur pour éviter une explosion.

CHUTE MORTELLE A ORCHIES. — Mme Hanno, âgée de 80 ans, presque aveugle, était montée dans sa chambre, quand s'engageant sur le palier de l'escalier, elle fit un faux pas et tomba dans le vide. Relevée aussitôt, elle ne tarda pas à expirer.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, samedi 30 mai 1903.

2 h. soir, 27° au-dessus de zéro. — 759, variable.
5 h. soir, 27° au-dessus de zéro. — 759, variable.
9 h. soir, 19° au-dessus de zéro. — 759, variable.

Dimanche 31 mai.

Minuit, 19° au-dessus de zéro. — 755, variable.
2 h. matin, 19° au-dessus de zéro. — 755, variable.

Beurre d'Oostcamp
est le meilleur beurre de table

SAVON DU CONGO *Se méfier des contrefaçons.*

Chronique Locale

ROUBAIX

Un homme frappé d'un coup de couteau. — Dans la soirée de vendredi, vers onze heures, M. Grimaldi, commissaire de police du cinquième arrondissement, était informé qu'un journalier, Constant Vanhoecke, âgé de 30 ans, venait d'être frappé chez lui, rue de la Conférence, 69, d'un coup de couteau par Charles Rooseboom, peigneur, âgé de 18 ans, demeurant rue d'Alger, 83.

Le magistrat se transporta aussitôt rue de la Conférence, tout en faisant requérir M. le docteur Bôle, médecin-légiste, qui a donné ses soins au blessé. Constant Vanhoecke, portait une blessure peu grave dans la région costale.

Quant à l'auteur du coup de couteau, il a déclaré, pour sa justification, qu'il avait voulu s'opposer à ce que Constant Vanhoecke et son frère, qui sont ses locataires, déménagent à la cloche de bois. Il a été écroué au dépôt central.

DOCTORAT EN DROIT. — M. Paul Fontaine, fils de notre concitoyen, Me Fontaine, notaire, vient d'être reçu docteur en droit par la Faculté de Paris. M. Paul Fontaine qui avait choisi comme sujet de thèse : « De la cession des biens volontaire. — Concordats amiables », a obtenu la mention *très bien.* Nous adressons au nouveau docteur en droit, nos plus sympathiques félicitations.

LES MARIAGES DU LUNDI DE LA PENTECOTE. — 24 mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte. M. Leblanc, adjoint au Maire, officier de l'Etat-Civil sera à la Mairie de 9 heures à 10 heures et demie du matin.

L'ETABLISSEMENT DE BAINS DE LA RUE DE ROME. — Le Maire de la Ville nous prie d'informer le public, qu'à l'occasion des fêtes des 31 mai courant et 1er juin prochain, l'établissement de bains de la rue de Rome, sera fermé le dimanche à partir de midi et le lundi, toute la journée.

UNE GREVE TERMINÉE. Les quatorzes ouvrières soigneuses de la filature de MM. Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies, qui s'étaient mises en grève, mercredi à midi, ont repris le travail, vendredi matin, à neuf heures aux conditions qui leur avaient été faites avant la cessation du travail. Elles obtiennent une augmentation de salaire.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — Un cabaretier de la rue de la Basse-Masure, M. Arthur Vanderbeck, âgé de 41 ans, qui tient l'estaminet portant l'enseigne « Au grand Saint-François », a tenté de se donner la mort, samedi matin. Il n'a réussi qu'à se faire une blesure peu grave. Profitant d'un moment où il se trouvait seul dans sa chambre, le désespéré s'arma d'un revolver placé dans un meuble et se tira une balle dans l'oreille droite.

Le bruit de la détonation attira son fils, qui se trouvait dans la cour de l'habitation. M. Vanderbeck était inanimé. Mandé aussitôt, M. le docteur Delahousse lui a prodigué des soins assidus et, peu après, l'infortuné reprenait ses sens

Le praticien a sondé la blessure et a pu extraire le projectile, qui n'était enfoncé que d'un centimètre dans les chairs. On n'a donc aucune inquiétude. M. Arthur Vanderbeck souffre d'une grave maladie depuis un an. On croit que c'est sous l'influence d'une fièvre chaude qu'il a voulu attenter à ses jours.

LES VOLS DANS LES CAVES. — Durant la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont pénétré dans la cave de l'habitation occupée par M. Amand Rambourg, cabaretier, rue de Menin, 59, après avoir arraché le soupirail. Ils ont dérobé trois cruches contenant de l'amer, du genièvre et de l'eau-de-vie, en tout 35 litres. La police a ouvert une enquête.

DEUX VOLS DE BICYCLETTES. — Samedi, vers midi, un employé, demeurant rue de Valmy, 21, M. Hubert Cresson, avait déposé sa bicyclette sur le trottoir de la Bourse, pour aller faire une course. Quand il revint, le vélo avait disparu. Cette bicyclette est neuve et elle a une valeur de 300 fr.

— A peu près à la même heure, M. Jules Vandenberghe, âgé de 16 ans, rue de l'Espérance, 49, employé chez M. Dubly, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 38, entrait dans les bureaux du « Crédit du Nord », rue de la Gare, après avoir laissé sa bicyclette dans le couloir. Un malfaiteur en profita pour lui dérober son vélo. La police a ouvert une enquête.

OPPOSITION AU SERVICE DE LA POLICE. — Dans l'après-midi de vendredi, un ouvrier broyeur, François Lefebvre, 24 ans, rue de Flandre, était emmené au dépôt sous l'inculpation d'ivresse. Sur le chemin du poste, son amie, Clémence Delcile, épluchoeuse, 21 ans, rue du Nouveau-Monde, 27, s'opposa à cette arrestation. Cette conduite l'a fait écrouer à son tour.

LE REPOS DU DIMANCHE ET DES FETES. — *Service des pharmacies.* — Dimanche 31 mai, pharmaciens de garde : Quartier du centre, M. Dubois, Grande-Place ; quartier de la gare, M. Delebar, rue d'Alsace.

Lundi de la Pentecôte : quartier du Centre, M. Willot, rue du Vieil-Abreuvoir ; quartier de la gare, M. Didry, rue Notre-Dame.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que les rôles des contributions relatifs aux poids et mesures 3e et 4e trimestre, sont

LU